

Vente d' une voiture d' occasion

Par legrandman, le 10/03/2010 à 12:45

Bonjour, j' ai vendu un véhicule d'occasion en novembre 2008, une fiat palio td, à une dame. Elle tombe en pane avec sur l'autoroute 5 jours après. Il savaire, que se soit le turbo qui a laché, puisque le moteur s' est emballé et après verification de son propre garagiste. Madame découvre une facture parmis le lot de factures que je lui ai laissé lors de la vente de l' utilisation d'un revitalisant moteur. Elle décide grace à son assistance juridique d'annulée la vente, dans les délais respectif, pour vice moteur. Moi je n' ai pas d'assistance juridique et je reçois une convocation pour une expertise (expert mandaté par son assurance, avec personne de mon coté, car je n' en ai pas les moyens!). Conclusion: il y a vice moteur, car le véhicule ne démare plus, de plus, il n' y a plus de compression dans le premier cylindre et faible dans le quatrieme; de plus l' utilisation d' un produit re-métallisant signifie que j' étais soit disant au courant du vice moteur et donc que je m' étais mis en quete d' un acheteur ... Je proteste mais rien à faire; convocation au tribunal. Je vois alors un avocat, qui me dit de rembourser le véhicule (vendu à la base 1700 euro), car si je perds, cela me reviendra au environ de 5000 euro avec les dommage et intérets. Je fais donc le chèque (de la valeur du véhicule lors de la vente, plus les frais engagés par madame) mais je reste sur mon idée de base que je n' y suis pour rien dans la panne du véhicule! Comment faire pour valider la casse du turbo, ce qui est la vrai panne du véhicule et que je ne pouvais prévoir! sachant que le véhicule est encore au garage de madame et n' a pas bougé depuis un an et demie. comment avoir une contre expertise, qui aille plus loin que la sienne et qui ne me coute rien ? Car je suis vraiment persuadé d' avoir été manipulé par elle et son assurance (elle ne m' a jamais envoyé de devis des réparations du véhicule comme je lui avais demandé ou que son assurance m' a fait demander comme si cela allait révéller quelque chose!). j' attends vos réponses avec impatience. merci